

Montréal, Canada

Juillet-Août-Septembre
1940



LA BONNE PAROLE

*Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
Oeuvre d'Action catholique*

RAPPORT ANNUEL

de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Les travaux de l'année, Y. L. de S.-J. — Rapport général de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, *Georgette LeMoyne* — Rapport du Secrétariat, *Sœur Pauline Meilleur* — Rapports annuels des Associations professionnelles : La Société des Ouvrières catholiques, *Rita Bougie* — Les Employées de magasin, *Eglantine Phaneuf* — Les Employées de bureau, *Marie-Elise Bégin* — Les Femmes d'affaires, *Berthe Lefebvre* — Les Aides maternelles, *Mme P.-A. Robichaud* — Le Comité des Oeuvres économiques (tableau d'inscription et de présence) — Rapports annuels des Comités : Les Oeuvres économiques, *Françoise Bélanger* — La Croix-Rouge, *Mme Edmond Brossard* — Le "Denier national", *Mme T. Jodoin* — La Visite des hôpitaux, *Marie Cypihot* — L'Economie domestique, *Hedwige Lefebvre* — Questions nationales, *Marie-Ange Madore* — La Survivance française, *Mme Charles Rinfret* — Rapports annuels des Sections paroissiales : Hochelaga — Très Saint-Nom de Jésus (Maisonneuve) — Saint-Stanislas — Saint-Lambert — Saint-Ambroise — Côte Saint-Paul — Saint-Joseph (Bordeaux) — Lachine — Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard) — Saint-Bernardin de Sienne (Côte Saint-Michel) — Rapport des cours ménagers (tableau) — Rapports annuels des Oeuvres affiliées: Hôpital Sainte-Justine, *Mme H. d'Artois* — L'Assistance maternelle, *Mme Hector Desjardins* — La Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, *Jeanne Barabé* — Les Ecoles ménagères provinciales, *Rose Lacroix* — L'Ecole d'Education familiale et sociale de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, *Antoinette Gérin-Lajoie* — Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, Conseil de Québec, *Mme Charles Frémont* — Foyer Notre-Dame du Rosaire, *Claire Tremblay*.

B. L. M.

La Bonne Parole

REVUE MENSUELLE

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Canada et États-Unis \$1.00 par an
Union postale \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté : de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p.m. — Téléphone : FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole" : 1° en s'y abonnant; 2° en lui procurant de nouveaux abonnés; 3° en la faisant lire; 4° en lui procurant une collaboration littéraire; 5° en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Aumônier : Son Excellence Monseigneur Gauthier.

Présidentes-fondatrices : Madame F.-L. Béique et Madame Henri Gérin-Lajoie.

Présidente d'honneur : Madame Henri Gérin-Lajoie.

Bureau de direction : Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale; Mme Edmond Brossard, vice-présidente; Mlle Georgette LeMoine, secrétaire générale; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de "LA BONNE PAROLE"; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berahiaume, Mlle Hedwidge Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud, Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec; Mlle Eglantine Phaneuf, Mme H. Végiard, présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Marie Cypriot, Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie-Elise Bégin, Mlle Emérentienne Chagnon, présidente de la Fédération des Cercles d'Etude des Canadiennes-Françaises.

Les dames patronnesses des Oeuvres suivantes : l'Hôpital Notre-Dame; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes; l'Ecole d'Education familiale et sociale; la Cour Bonsecours des Forestières Indépendantes.

Fédérations et sections paroissiales : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph, de Bordeaux; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard), Saint-Bernardin de Sienna, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles : Employées de magasin, Employées de bureau, Femmes d'affaires, Aides Maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S.O.C.) et ses sections : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga; Côte Saint-Paul, Lachine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

Comités : Comité des Oeuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge.

Principales oeuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

- Fondation des Associations professionnelles
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisses de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Oeuvres économiques
- Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE
- Comité d'Administration de la BONNE PAROLE
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la Visite des hôpitaux
- Fichier Central des renseignements
- Comité de l'apostolat de la paix
- La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat : 853, rue Sherbrooke Est.

LA BONNE PAROLE

Vol. XXIX

Montréal, Juillet-Août-Septembre 1940

Nos 7, 8, 9

Les travaux de l'année

Chaque année, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste publie dans le numéro de juillet-août de la "Bonne Parole" le compte-rendu de son travail de l'année. Par la voix de ses associations, de ses comités, de ses sections paroissiales, elle détaille ses œuvres, qui consistent surtout à organiser et à faire donner des cours professionnels et ménagers. Son zèle dans ce domaine ne s'est pas ralenti durant l'année qui fait le sujet des présents rapports. En outre, la Fédération a ressuscité, il y a quelques mois, son Comité de la Croix-Rouge créé en 1914, et elle a fourni par cette entremise aux œuvres de guerre une collaboration fructueuse, comme on pourra en juger par les pages qui suivent.

Les œuvres affiliées de la Fédération ont aussi leur part dans cet imposant compte-rendu annuel qui témoigne, depuis trente-quatre ans, du dévouement inlassable et fécond de ces organismes associés. Tous les rapports que contient le présent numéro de la "Bonne Parole" ont été présentés, le samedi 4 mai, à l'assemblée semestrielle de la Fédération, qui fut présidée par M. l'abbé L. Desmarais, maître ès-sciences sociales de l'Université de Washington, et que Monseigneur Guy, évêque de Gravelbourg, Saskatchewan, honorait de sa présence. Au cours de cette assemblée, en outre des rapports que l'on va lire, Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste, donna lecture des minutes de la dernière grande assemblée, et Mlle Maria Auclair, trésorière de la Fédération, soumit le rapport financier.

Ce dernier rapport, qui montre l'état déficitaire du budget de la Fédération, n'en est pas moins consolant en ce qu'il témoigne des actes de générosité qui ont suppléé partiellement au manque de revenus dont la Fédération aurait besoin pour répondre à toutes les demandes qui lui sont faites et accomplir le bien qu'elle sait nécessaire.

La générosité et le dévouement n'ont jamais fait défaut dans notre milieu. L'un et l'autre expliquent la longue vie de la Fédération, son action féconde et les promesses qu'elle continue de donner dans le domaine de l'action sociale.

Y. L. de S.-J.

Rapport général de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

(par la secrétaire générale, Mlle Georgette LeMoyne)

J'ai à vous présenter le rapport général des activités de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, depuis l'assemblée du 28 juin 1939 à ce jour.

Je le ferai aussi brièvement que possible, demeurant dans les généralités, car vous entendrez tout à l'heure les comptes-rendus des différents groupements qui forment la Fédération. Ce sont : nos cinq associations professionnelles : d'employées de magasin, bureaux, femmes d'affaires, aides maternelles, les ouvrières catholiques ; nos dix sections et fédérations paroissiales : Hochelaga, Maisonneuve, Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte-Saint-Paul, Bordeaux, Ville-Emard, Saint-Bernardin, Lachine ; nos dix comités : Les oeuvres économiques, la Visite des hôpitaux, l'Economie domestique, les Questions nationales comprenant l'Achat Chez Nous, le Troisième Centenaire de Montréal, la Section Féminine de la Survivance française, aussi les comités de rédaction et d'administration de "La Bonne Parole", d'Etude et d'action sociale, du Denier National, et enfin le comité de la Croix-Rouge qui devait, après vingt ans de suspension, c'est-à-dire de paix, se réorganiser en septembre dernier dès la déclaration de la guerre. Il est une autre filiale de la Fédération que je veux tout spécialement mentionner, dont nous écouterons le rapport avec intérêt et une sympathie très particulières ; c'est la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, Conseil de Québec, que nous sommes heureuses d'accueillir aujourd'hui.

D'autres oeuvres étrangères à la Fédération, quant à leur fondation, mais qui lui sont fortement unies par le lien fédératif, ont gracieusement répondu à notre invitation de nous parler de leur action respective. Ce sont : l'hôpital Sainte-Justine, l'hôpital Notre-Dame, l'Assistance maternelle, les Cercles de Fermières, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, l'Ecole d'Education familiale et sociale, de l'Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal ; la cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes.

En dehors de toute cette activité propre à la Fédération, cette dernière a encore pris part à des mouvements de l'extérieur, elle a établi avec d'autres groupements des relations que commandaient les circonstances et une vive sympathie. Nous voulons tout d'abord mentionner la coopération qui se fait de plus en plus étroite, entre nous et la Société Saint-Jean-Baptiste. Afin de fortifier le lien national qui doit exister entre tous les groupements canadiens français, ces derniers furent invités au cours de l'année, par le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste, à se réunir pour échanger des idées et discuter des projets. Plusieurs membres de la Fédération assistèrent à ces réunions. Nous fûmes heureuses également de nous rendre à plusieurs soirées très intéressantes de la Section Côte Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La Chambre de Commerce des Jeunes nous demanda d'appuyer un projet de résolution, adressé au Gouvernement Fédéral, afin de modifier la taxe de guerre sur l'électricité, ce qui fut fait.

En janvier, la Fédération prenait part à une grande manifestation, organisée par l'Action Corporative, dans le but de faire mieux connaître le rôle social du corporatisme.

Pour répondre à l'invitation de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de commerce, la Fédération s'unissait en décembre dernier à un

grand nombre d'autres sociétés nationales, afin d'adresser à l'honorable Adélarde Godbout des félicitations au sujet d'un vaste plan de colonisation dont le Gouvernement provincial veut faire l'essai.

Elle appuyait encore une requête de l'échevin du quartier Saint-Jacques, adressée au gouvernement fédéral, pour que la Société Radio-Canada mette à exécution, dans un bref délai, la décision qui avait été prise de construire un vaste immeuble sur l'emplacement que la Ville lui a cédé, rue Berri.

En octobre, la Fédération s'intéressa vivement à une Journée d'étude Sociale sur la famille, organisée par l'École Sociale Populaire.

A l'occasion des dernières élections fédérales, les membres de la Fédération se firent un devoir de signer, en grand nombre, un manifeste invitant les femmes à voter suivant leur conscience et dans un esprit exempt de préjugés et d'intérêt personnel.

La Fédération enfin fut heureuse de souscrire au cadeau qui fut offert par toutes les Canadiennes, en témoignage de haute estime, à Lady Tweedsmuir avant son départ pour l'Angleterre.

Vu l'état de guerre, l'Union Internationale des Ligues féminines catholiques ne put tenir, cette année, à Rome, comme elle le faisait habituellement, ses intéressantes journées sociales auxquelles se rendaient toujours si fidèlement Mme et Mlle Thibodeau, qui y représentaient la Fédération.

La Fédération fut lourdement éprouvée, par la perte de quelques-uns de ses membres ou de ses amis, qu'elle affectionnait particulièrement. La première à nous quitter fut, au mois d'août dernier, mademoiselle Evangéline Zappa, membre du bureau de direction et directrice de notre comité d'Economie domestique. De hautes qualités de cœur et d'esprit, une grande valeur technique, nous avaient rendu précieuse la collaboration de mademoiselle Zappa. En septembre, la Fédération pleurait avec tout le diocèse de Montréal notre regretté Monseigneur Bruchési, qui avait assisté les débuts même de la Fédération, et avait béni toutes les étapes de son action. Madame Rosaire Thibaudeau, l'une des premières officières de la Fédération, et qui, toute sa vie, nous manifesta sa sympathie, mourut au mois de novembre dernier. Nous avons encore le regret de perdre, parmi nos bienfaiteurs et amis, madame de la Haie, ex-présidente des Femmes d'Affaires ; M. Oscar Lapointe, M. Louis de Gaspé Beaubien, M. Ernest Bouthillier. En France, de grands amis de la Fédération disparaissaient : madame Chenu, fondatrice et présidente de l'Action Sociale de la Femme ; madame Girod de l'Ain, fondatrice et présidente du Livre Français et de la Société du Bon-Accueil aux Etrangers ; et le Comte des Etangs, beau-frère de notre présidente. La mort récente de notre affectionnée vice-présidente, Mme F.-B. Mathys, met la Fédération dans un grand deuil. Nous garderons de sa bonté, de sa sagesse, de sa sincérité, un souvenir attendri.

Nous ne voudrions pas nous quitter sans offrir des félicitations sincères à quelques-unes des nôtres qui nous font honneur : à Mlle Marie Beaupré, auteur du si beau livre : "Première recluse du Canada français", Jeanne le Ber ; à Mlle Hedwige Lefebvre, qui a reconstitué d'une façon intéressante l'histoire de la belle association des Employées de Manufacture ; à Mme Louis Codère, présidente de la Fédération des Canadiennes-Françaises de Sherbrooke, décorée par la France de la médaille de l'Union Latine, au grade de chevalier, pour services rendus à la cause française ; puis à mademoiselle Madeleine Thibaudeau, élue récemment présidente de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique du Château de Ramezay.

Rapport du Secrétariat

(par Soeur Pauline Meilleur, religieuse du Bon-Conseil)

Le secrétariat est un intermédiaire entre le Bureau de direction et les différentes oeuvres affiliées à la Fédération. Ses activités comportent, outre le travail de routine, tel que correspondance, rapports, communiqués, garde des archives, etc., un bureau de placement des aides maternelles, des employées de bureau, des domestiques, et la tenue des registres de "La Bonne Parole", organe de la Fédération.

Du 28 juin 1939 au 4 mai 1940, 29 aides maternelles et 31 gardes d'enfants ont demandé de l'emploi et nous avons reçu 137 demandes de services, réparties comme suit : 29 pour cas de maternité ; 58 pour soin de bébés ; 50 pour soin d'adultes. Comme résultat 87 aides maternelles ont été placées.

Pour les employées de bureau, 75 jeunes filles ont demandé du travail et 12 patrons se sont adressés au bureau. Six demandes ont été efficaces.

Les demandes au service domestique se chiffrent à 704 de la part des maîtresses de maison. 793 personnes ont sollicité de l'emploi et 197 ont été placées.

Le total des différentes demandes d'emploi est donc de 857 de la part des employeurs et le chiffre total des placements effectués de 290.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le secrétariat tient les registres de La "Bonne Parole". 5294 exemplaires ont été expédiés, donnant une moyenne de 785 par mois, dont une centaine en dehors de Montréal. Nous faisons l'échange de La "Bonne Parole" avec un grand nombre de périodiques d'action sociale et religieuse, que nous sommes heureuses de mettre à la disposition de toutes les personnes qui désirent les consulter au secrétariat. Permettez-nous, en terminant, de solliciter le concours de tous les membres et de tous les amis de la Fédération pour faire connaître, chacune dans son milieu, la "Bonne Parole".

Rapports annuels des Associations professionnelles

La Société des Ouvrières catholiques

(par la secrétaire, Mlle Rita Bougie)

La Société des Ouvrières catholiques, fondée par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste en 1907, a pour objet la protection de la jeune fille au travail, dans la famille et la société ; le perfectionnement de ses membres au point de vue moral et intellectuel.

En répondant à son mot d'ordre : "Toujours au service des foyers canadiens", la S. O. C. rend de grands services à la femme. Sous la direction éclairée de son aumônier, le R. P. L.-R. Lafleur, o.m.i., le cercle d'étude de la S. O. C. qui a pour devise : "La Vierge au Fuseau", prépare ses membres à l'apostolat et à leurs nombreuses activités. Les questions ouvrières y sont aussi traitées et le programme proposé chaque année aux cercles d'étude, par la F.C.E.C.F., est toujours fidèlement suivi.

Dans le domaine pratique, la S. O. C. a fait donner des cours, comme par les années passées, dans ses sections organisées, du Centre, d'Hochelaga, de la Côte Saint-Paul, de Saint-Alphonse, du Sault-au-Récollet, de Lachine. L'assistance totale à ces différents cours a dépassé 4,000. Plusieurs élèves ont suivi les cours

de plusieurs sections. Ces cours portent sur le solfège, la mode, le tricot, les ouvrages de fantaisie, la coupe et la couture. Pour clôturer, une exposition des travaux confectionnés a été tenue dans chacune des sections et des prix ont récompensé l'assiduité et le succès des élèves.

Dix réunions de conseil et réunions mensuelles auront été tenues durant l'année finissant en juin. A ses oeuvres habituelles, la S. O. C. a ajouté celle de la Croix-Rouge. Un trousseau complet a été donné à une petite communiant, et près de trois douzaines de petits jupons de communiants ont aussi été distribués. Les différents comités de l'Aide aux missions, des Retraites fermées, de la Maison de campagne, ont accompli un beau travail. La S. O. C. continue à répandre la bonne lecture, par La "Bonne Parole" distribuée à ses membres; elle contribue avec empressement aux organisations des associations soeurs; elle fait donner au Centre des conférences, des séances artistiques, des représentations cinématographiques qui intéressent beaucoup tous ses membres.

Quelques organisations payantes, les contributions des membres, la quote-part du subside du Gouvernement sont les sources de revenus de la S. O. C. Notons ici que la société accueille avec la même bienveillance les membres à qui il est impossible de payer une contribution.

La S. O. C. compte 650 membres. Son conseil est ainsi composé : présidente : Mlle Emma Douesnard ; vice-présidente : Mlle Yvonne Bélanger ; secrétaire : Mlle R. Bougie ; assistante-secrétaire : Mlle B. Brossard ; trésorière : Mlle F. Lamothe ; assistante-trésorière : Mlle E. Souchereau ; présidente du Comité des missions : Mlle C. Millette ; conseillères : Mlles G. Robert et A. Larose.

(Voir le tableau des pages 9 et 10 pour les détails des cours)

Les Employées de magasin

(par la présidente, Mlle Eglantine Phaneuf)

L'association professionnelle des Employées de magasin, fondée en 1906, a comme devise : "Travail honnête, Bienveillance". Elle compte 115 membres. Son aumônier est M. l'abbé Gérard Hébert.

L'association a tenu 6 assemblées de conseil et 6 assemblées générales mais les activités ne sont pas encore terminées.

L'association a fait donner les cours suivants : éléments en français, anglais, arithmétique ; cours supérieur anglais ; cours de chapeaux, d'ouvrage à l'aiguille, de chant et de piano.

Intéresser les membres, leur fournir les moyens de se cultiver, éclairer l'esprit et le récréer, tel est le programme préparé et exécuté aux réunions mensuelles. Six conférences ont été données durant l'année : M. Emile Boucher, surintendant du magasin Dupuis Frères, a parlé du désir de réussir ; Glannures de vendeuse, par Mlle Annette Proulx, membre de l'association ; Mlle Blanche Clément, professeur diplômée des Ecoles Ménagères Provinciales, a parlé de notre gloire canadienne, Mme Albani, Emma Lajeunesse. Mme Thibaudeau, présidente générale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, nous a entretenues de la vie intime de l'immortel savant français, Louis Pasteur. Mlle Madeleine Thibaudeau nous a fait voyager, par des projections lumineuses, au Danemark. Enfin Mme Letourneau-Lasalle a passé en revue les principaux événements de 1939.

Comme finances, l'Association a une petite caisse de réserve et quelques dollars en caisse générale.

Les oeuvres de l'Association sont les Cours gratuits du soir, l'usage de la

bibliothèque, le cercle d'étude, quelques organisations récréatives et une caisse de secours en maladie.

Le Cercle d'étude Notre-Dame de Liesse réunit ses membres le deuxième dimanche de chaque mois. Le programme comporte la lecture de l'Évangile et quelques commentaires et, comme dans les autres cercles, on étudie la préparation au mariage. Plusieurs membres ont fait un petit travail consistant à répondre à des questions préparées par l'aumônier.

L'Association a répondu à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste en déléguant deux membres aux assemblées. L'Association a aussi répondu à la demande d'argent d'Edmonton, Alberta, en vue d'un concours de français, en souscrivant un dollar; aussi cinquante centins à l'agence Duvernay de la Société de Saint-Jean-Baptiste, pour timbres historiques.

L'Association, informée que les employées d'un certain salon de coiffure travaillaient le soir malgré la loi qui exige que tout salon ferme ses portes à sept heures, a averti le bureau chargé de cette affaire d'envoyer un inspecteur mais ce fut sans succès. Mme Pierre Casgrain fit alors démarches sur démarches et plusieurs visites au président du magasin, et obtint gain de cause.

Dimanche après-midi 12 mai, l'association exposera les morceaux confectionnés aux cours de couture, de chapeaux, d'ouvrages à l'aiguille. On fera la distribution des prix.

L'Association aura une équipe de quêteuses pour le "Denier National".

Le conseil de l'Association professionnelle des Employées de magasin est ainsi composé : présidente : Mlle Eglantine Phaneuf ; 1ère vice-présidente : Mlle Léa Sauvant ; 2e vice-présidente : Mlle Huberte Paquin ; secrétaire-correspondante : Mlle Marcelle Auclair ; trésorière : Mlle Laurence Lapierre ; secrétaire-archiviste : Mlle Claire Lapierre ; bibliothécaire : Mlle Louise Geoffrion ; conseillères : Mlles Maria Auclair, Antoinette Bissonnette, Antoinette Rousseau, Anne-Marie Lacoste.

(Voir le tableau de la page 10 pour les détails des cours)

Les Employées de bureau

(par la présidente, Mlle Marie-Elise Bégin)

L'Association des Employées de bureau est heureuse de relater le travail accompli pendant son 33e exercice, 1939-40. Elle a pour but de promouvoir l'intérêt de ses membres en favorisant leur développement au triple point de vue intellectuel, professionnel et moral. Son aumônier, M. l'abbé F. Robillard, lui prodigue ses lumières et son dévouement.

SAGESSE

Vivez selon vos moyens et faites des réserves. L'épargne régulière assure contre les mauvais jours et apporte la sécurité, le confort, l'aisance. Vous prendrez des habitudes d'économie lorsque vous aurez un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, PLUS DE \$150,000,000

537 bureaux au Canada

66 succursales à Montréal

Les yeux fixés sur sa noble devise : "Soyons utiles" elle s'est efforcée de réaliser le programme qu'elle s'était tracé. En voici la compte-rendu : *Les cours professionnels* comprennent des leçons de langues française et anglaise, sténographie bilingue, correspondance commerciale, traduction, comptabilité, arithmétique et routine de bureau. Douze élèves ont subi l'examen en sténographie bilingue avec succès.

Le Cercle Ville-Marie a tenu huit réunions d'étude au cours desquelles les membres ont, comme sujet, étudié et commenté "la femme dans l'Évangile". Des travaux sur la préparation au mariage, quelques biographies des femmes illustres de notre histoire nationale, ont été présentés par les membres. La boîte aux questions a recueilli plus de cent questions d'ordre économique, religieux social, etc. Deux cent cinquante messes et communions ont été souscrites aux intentions de la paix mondiale et de la propagation de la Foi. Six assemblées générales ont été tenues. Des conférences ont été données, suivies de programmes artistiques. Des prix de présence ont aussi contribué à répandre la bonne lecture. L'Association a payé soixante-deux abonnements à la "Bonne Parole". Une partie de cartes a été organisée au profit d'un missionnaire jésuite qu'elle a adopté.

Bref, je suis fière de dire que l'Association Professionnelle des Employées de bureau s'est appliquée à vivre sa devise car, avant tout, elle cherche le bien en faisant aimer le Christ qui est le principe de toutes ses activités.

Le conseil de l'Association professionnelle des Employées de bureau est ainsi composé : Aumônier : M. l'abbé C.-Henri Robillard ; présidente : Mlle Marie-Elise Bégin ; vice-présidente : Mlle Irma Francoeur ; trésorière : Mlle Laura Auclair ; secrétaire : Mlle Pauline Laliberté ; bibliothécaire : Mlle Hélène Baudoin ; maîtresse de cérémonie : Mlle Berthe Maysenholder. L'association compte 90 membres.

(Voir le tableau de la page 10 pour les détails des cours)

Les Femmes d'affaires

(par la secrétaire, Mlle Berthe Lefebvre)

Il me fait plaisir, en ma qualité de secrétaire de l'association, de vous présenter un rapport des activités de 1939-1940. La retraite fermée, qui a toujours lieu au début de septembre, est comme le préambule à nos réunions mensuelles. Elle fut prêchée, cette année encore, par le R. P. Dubois, s.j.

Au cours des assemblées mensuelles, des conférences nous furent présentées par quelques-uns de nos membres. On inaugura ce système, cette année, afin de permettre aux membres de se mieux connaître et de s'apprécier davantage. En septembre dernier, Mlle Deschamps nous parla de la mode du chapeau et du commerce en général. Puis elle nous fit un récit fort intéressant de l'exposition de New-York qu'elle avait visitée quelque temps auparavant. A son tour, Mme Gaudet-Smet nous raconta un voyage fait, au cours de l'été dernier, à travers les pays d'Europe. Elle assista au Congrès des fermières réunies en Angleterre où des personnes de presque tous les pays du monde s'étaient rendues et s'étaient revêtues pour la plupart du costume national.

A l'assemblée de novembre, Mme Cotnoir-Capponi, directrice-professeur de l'École Professionnelle, nous parla de sa profession et décrit les costumes portés dès l'origine des temps et expliqua, en outre, le but et la nature des vêtements dont la coupe varie suivant le climat des pays et leurs usages.

Souvent, il avait été question au cours de nos réunions mensuelles de nommer un aviseur légal qui pourrait, au besoin, être à la disposition des membres. Cette année, notre choix s'est fixé sur M. L.-C. Archambault. Celui-ci, dans une conférence fort au point et qui était intitulée "La loi pour tous", nous expliqua ce qu'était la profession d'avocat jadis et de nos jours et parla aussi des responsabilités qu'elle comportait. Il nous raconta aussi certains faits touchant la loi. Depuis, il a été dans l'occasion de donner quelques consultations particulières à son bureau à la satisfaction des membres.

En janvier, après avoir échangé nos vœux, nous avons le plaisir d'entendre Mlle Thibaudeau nous parler du Danemark, souvenir d'un de ses récents voyages. A l'aide de projections lumineuses, elle nous en fit voir les principaux endroits et nous parla assez longuement de la capitale, la belle ville de Copenhague.

Enfin, en avril, Mme Letourneau-Lasalle nous parla des événements qui marquèrent l'année 1939 : le tricentenaire de Racine, la visite royale et la guerre, et aussi de notre jeune pianiste-compositeur, André Mathieu, enfant de 9 ans.

Au cours des quelques mois qui viennent de s'écouler, le nombre de nos membres a considérablement augmenté, ce qui est tout à l'avantage de l'association. Malheureusement, nous avons à déplorer la perte de Mme C.-M. La-Bissionnière, décédée en mars dernier. Dès le début de l'année 1939, une caisse de secours en maladie avait été établie définitivement et nous en avons, depuis quelques mois, fait bénéficier quelques-uns de nos membres. Quelques parties de cartes ont été organisées au bénéfice de la caisse de secours.

Un ou deux prix de présence sont ordinairement tirés au sort au cours de nos réunions mensuelles.

L'aumônier de l'Association des Femmes d'Affaires est M. l'abbé E.-F. Girard. Le conseil est ainsi composé : présidente : Mme J.-E. L'Espérance ; 1ère vice-présidente : Mlle Antoinette Caron ; 2e vice-présidente : Mme A.-H. Latour ; secrétaire-archiviste : Mlle Berthe Lefebvre ; secrétaire-correspondante : Mlle A. Caron ; trésorière : Mme A. Marcotte ; assistante-trésorière : Mlle Flore Deschamps. L'association compte 40 membres.

Les Aides maternelles

(par la présidente des dames patronnesses, Mme P.-A. Robichaud)

Nous avons proposé cette année un programme d'action catholique ayant pour but de rendre au Christ la place qui lui est due dans nos foyers. Nos jeunes filles, qui ont reçu ces directions, ont pu les rayonner dans les maisons qu'elles ont visitées. Nous avons appris que quelques-unes ont constaté chez elles l'absence de tout crucifix, et qu'elles en ont offert un à leur famille, au Nouvel-An, pour être mis à la place d'honneur.

Nos assemblées ont suivi leur routine habituelle. Deux conférences nous ont été données par notre chapelain, M. l'abbé Pineault, qui parla de l'action de la grâce dans nos âmes et aussi de la Semaine-Sainte. Nous avons eu trois séances de cinéma, l'une donnée par le Canadien National, l'autre par le Ministère de l'Agriculture et la troisième par le Dr J.-B. Prince.

L'aumônier est M. Albert Pinault, chapelain à l'Hôtel-Dieu. Le conseil est ainsi composé : présidente des dames patronnesses de l'Association, Mme P.-A. Robichaud ; présidente : garde Alice Turcotte ; vice-présidente : garde Jeanne Martineau ; secrétaire : garde Rose-Anna Baudoin ; assistante secrétaire : garde Anna Latulippe ; trésorière : garde Gabrielle Cadieux ; assistante trésorière : garde Marie-Anne Plante ; directrice du chant : garde Victoria Vallée. L'association compte 99 membres.

COMITÉ DES OEUVRES ÉCONOMIQUES
de la
FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE
1939 - 1940

COURS PROFESSIONNELS

R E C E T T E S

Subside du Gouvernement provincial..... \$1,000.00

D E P E N S E S

Indemnités payées aux professeurs des sociétés suivantes:

Société des ouvrières catholiques.....	\$615.00	
Association professionnelle des Employées de magasin.....	280.00	
Association professionnelle des Employées de bureau.....	250.00	
Conciergerie	36.00	1,181.00
Déficit.....		\$ 181.00

Outre ces cours subventionnés par le Gouvernement provincial, les associations professionnelles ci-dessous mentionnées donnent à leurs frais des cours d'art musical:

Société des Ouvrières catholiques (prof.).....	\$ 60.00	
(asste).....	30.00	\$ 90.00
Association professionnelle des Employées de magasin (prof.).....		60.00
		\$ 150.00

Société des ouvrières catholiques

<i>Sections</i>	<i>Professeurs</i>	<i>Cours</i>	<i>Nombre de cours</i>	<i>Inscription</i>	<i>Assistance totale</i>
CENTRE	Mme E. Poirier	Coupe	24	90	891
	Mlle Emma Dulude	Couture	12		
	Mme Y. Berthiaume (asst.)	Couture			
	Mlle H. Pelletier (asst.)	Couture			
	Mlle M. Douesnard	Modes	12		
	Mlle B. Drouin	Tricot	12	170	1,104
	Mlle H. Lefebvre	Broderie Dentelle à l'aiguille	12		
	Mlle H. Lefebvre	Chant Solfège	20	69	857
HOCHELAGA	Mlle E. Dulude	Couture	12		
	Mlle M. Douesnard	Modes	12		
	Mlle B. Drouin	Tricot	12	95	743
	Mlle A. Larose	Broderie	12		
	Mlle E. Douesnard	Français Anglais	12	32	346
SAINT- ALPHONSE d'YOUVILLE	Mlle E. Dulude	Couture	12		
	Mlle M. Douesnard	Modes	12		
	Mlle B. Drouin	Tricot	12	72	450
	Mlle A. Phénix	Broderie	12		
	Mlle Cora Bernier	Français Anglais	12	30	140

Section	Professeurs	Cours	Nombre de cours	Inscription	Assistance totale
COTE SAINT- PAUL	Mme W. Lefebvre	Couture	12	32	264
	Mlle G. Cartier	Broderie	12		
SAULT-AU- RECOLLET	Mlle A. Phénix	Broderie	12	27	195
	Mlle G. Emard	Couture	12		
LACHINE	Mlle G. Cartier		12	69	687
	Mlle S. Bournet	Couture	12		
	Mlle E. Laporte	Modes	12		
Totaux :			296	686	5,677

Association professionnelle des Employées de magasin

CENTRE :					
Fédération nationale Saint-Jean- Baptiste	Mlle M.-B. Clément	Couture	13	24	164
	Mlle E. Phaneuf	Couture	14		
	Mlle L. Cécyre	Modes	20	49	433
	Mlle C. Masse (asste)	Modes			
	Mlle H. Lefebvre	Broderie			
		Dentelle à l'aiguille	20	11	143
	Mlle T. Malo	Eléments Français et anglais;			
		Arith- métique	17	23	265
	Mme O.-D. Gauthier	Syntaxe: français, anglais	16	14	141
	Mlle P. Phaneuf	Chant, piano	20	23	193
Totaux :			120	144	1,339

Association professionnelle des Employées de bureau

CENTRE :					
Salle Thibaudeau Fédération nationale Saint-Jean- Baptiste	Mlle M.-Elise Bégin	Français et anglais, Sténographie bilingue, Correspon- dance commer- ciale,	76	63	1,333
		Traduction, Comptabilité, Arithmé- tique, Routine de bureau.			
Totaux :			76	63	1,333

Rapports annuels des Comités

Les Oeuvres économiques

(par la secrétaire, Mlle Françoise Bélanger)

Malgré les oeuvres de guerre qui réclament tant d'énergies, le Comité des Oeuvres économiques a poursuivi son programme initial : organisation des cours post-scolaires de concert avec les Associations professionnelles de la Fédération et obtention de subside du gouvernement provincial pour le soutien de ces cours ; répartition de cet octroi (bien insuffisant) au prorata des dépenses de chaque association. Les Employées de magasin, la Société des Ouvrières catholiques, et les Employées de bureau sont obligées de combler un gros déficit. Pour répondre aux besoins grandissants de nos membres, le subside devrait être doublé.

Le Cercle d'étude Sainte-Marie du Comité des Oeuvres Economiques a tenu huit séances. A part l'habituelle causerie d'actualité que notre aumônier veut bien nous donner, des Commentaires se rapportant à la femme dans l'Évangile, (par les membres), on étudie l'encyclique "Casti Connubii". La préparation de la jeune fille au mariage fut l'objet d'une étude de la part de quatre membres du cercle et intéressa toujours l'assistance.

Toutes ces activités furent précédées par une retraite fermée organisée conjointement avec les femmes d'affaires. Plusieurs de nos membres profitèrent des conférences de notre aumônier, le R. P. Arthur Dubois.

Le Comité des Oeuvres économiques est ainsi composé : présidente : Mlle Florine Phaneuf ; vice-présidente : Mme Arthur Gibeault ; secrétaire-archiviste : Mlle Françoise Bélanger ; secrétaire-correspondante : Mlle Jeanne Lapointe ; trésorière : Mlle Berthe Lefebvre ; conseillères : Mlles Emma Douesnard, Eglantine Phaneuf, Elise Bégin ; Mmes J.-E. L'Espérance, P.-A. Robichaud.

La Croix-Rouge

(par la présidente, Mme Edmond Brossard)

Ce Comité est le plus récent de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, il compte, du 1er mai 1940, 147 membres dont 32 ont versé leur souscription de \$1.00. Les travaux suivants ont été faits : *Tricot* : 198 paires de bas, 9 bérêts et bonnets, 70 chandails, 13 prs de genouillères, 16 prs de manchettes, 4 prs de mitaines, 12 passe-montagne, 6 prs de poignets, 90 chandails. Total : 1,005. *Couture* : 182 bandes abdominales, 190 bandes triangulaires, 319 chemises et bouffants pour enfants, 145 chemises de nuit, 250 mouchoirs, 27 robes pour réfugiées finlandaises, 28 robes de chambre, 43 piqués, 50 serviettes, 191 taies d'oreiller. Total : 1,425. Grand total des articles faits : 2,430.

Les officières du comité sont les suivantes : présidente d'honneur : Mme Alfred Thibaudeau ; présidente active : Mme Edmond Brossard ; vice-présidente : Mme P.-A. Robichaud ; secrétaire-archiviste : Mlle Marie Beaupré ; trésorière générale : Mlle Maria Auclair ; secrétaire correspondante et trésorière : Mme Tancrede Jodoin ; directrices des travaux : Mlle Florine Phaneuf et Mme J.-J.-E. L'Espérance ; revision : Mme A. Myette et Mlle Luce Brosseau ; expédition : Mlles Hedwige Lefebvre et Emma Douesnard ; publicité : Mlles Madeleine Thibaudeau ; autos : Mlle M. Thibaudeau et Mme Eugène Desmarais.

Le "Denier national"

(par la présidente, Mme T. Jodoin)

Grâce au dévouement et à la générosité des membres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, la quête du "Denier National", malgré les temps difficiles que nous traversons, a été couronnée de succès. Cette quête publique, qui est le nerf vital de cette maison d'oeuvres féminines, a rapporté la somme de \$1,155.04. Je renouvelle mes remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont pris une part active à cette "journée des roses", comme on se plaît à l'appeler puisque chaque obole s'échange contre une petite rose. L'automne prochain, nous formerons un comité spécial et des sous-comités pour rendre cette organisation encore plus effective.

Note de la Rédaction

Nous nous empressons de corriger une erreur qui s'est glissée dans le rapport de la quête du Denier National, paru dans la Bonne Parole de juin dernier. L'équipe des Buissonnets, qui a rapporté \$86.54, et celle de Mlle M.-A. Madore, qui a rapporté \$24.46, ne formaient qu'une seule équipe sous la direction de Mlle Marie-Ange Madore, professeur à l'École Saint-Laurent. C'est donc l'équipe de Mlle Madore qui est arrivée en tête avec un montant total de \$111.00.

La Visite des hôpitaux

(par la présidente, Mlle Marie Cypihot)

Après les vacances, et cela sans interrompre la visite des hôpitaux, plusieurs dames sont venues se joindre à nous pour nous aider à faire le bien. Nous visitons les différents hôpitaux catholiques et protestants. A notre première réunion, nous avons fait un tirage dont nous avons envoyé les recettes aux malades de l'Hôpital de Fort George, Baie James, sous forme de plusieurs sous-vêtements de laine et autres articles.

Visites de salles.—De septembre 1939 à mai 1940, 7293 visites ont été faites. Je dois une mention au groupe des dames qui visitent l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc et qui ont fait 2,000 visites. Les premières communions.—Certaines de nos jeunes filles, le dimanche et plusieurs fois la semaine, vont enseigner le catéchisme aux enfants malades et infirmes pour les préparer à leur première communion. Plusieurs d'entre elles se rendent au domicile des enfants. A l'hôpital Sainte-Justine.—13 était le nombre des enfants en âge de faire la première communion à cet hôpital. Enseignement du catéchisme.—94 heures d'enseignement, réparties entre plusieurs jeunes filles. Au Shriners' Hospital, une première communion, quatre autres en mai. Au Children's Memorial.—Quatre premières communions en mai. Nous avons organisé une bibliothèque pour les salles des hôpitaux que nous ne pouvons visiter. En octobre 1939, 3475 revues et 105 volumes ont été distribués. Les militaires ont reçu, de notre comité, 200 revues et 15 volumes.

Mme Albert Dupuis, notre vice-présidente, fait expédier ces paquets par la maison Dupuis Frères, à qui nous offrons nos remerciements. Je ne mentionne pas ici le nombre des revues, médailles, chapelets, prières, etc., que chacune apporte aux malades qu'elle va visiter. Notre caisse est alimentée, tous les ans, par les produits d'une partie de cartes qui a lieu en novembre. Des vêtements, sous-vêtements, souliers, etc., ont été donnés à plusieurs malades pauvres des hôpitaux. Chaque semaine, les courts instants que nous passons dans les salles

des hôpitaux nous procurent des consolations que nous serions heureuses de faire partager. Nous remercions les personnes qui ont bien voulu nous donner des livres et des revues pour nos malades des hôpitaux et nous leur demandons de continuer à aider notre oeuvre.

Le Comité de la Visite des hôpitaux se compose ainsi : présidente : Mlle Marie Cypihot ; vice-présidente : Mme Albert Dupuis ; secrétaire : Mme Edouard Doucet. Les membres sont au nombre de quarante.

L'Economie domestique

(par la secrétaire, Mlle Hedwige Lefebvre)

Le Comité d'économie domestique a tenu, sous la présidence de Mme Edmond Brossard, deux réunions. La première, en septembre, avait pour objet la réorganisation du conseil et la nomination d'une nouvelle directrice pour remplacer notre très regrettée Mlle Evangéline Zappa, décédée. Madame Elzéar Poirier, normalienne des Ecoles Ménagères Provinciales, que toutes nous connaissons et apprécions comme professeur d'art culinaire et de coupe, accepta la tâche délicate de diriger les cours du soir d'enseignement ménager qui sont donnés dans nos dix sections ou fédérations paroissiales.

Le Comité d'Economie domestique se compose ainsi : présidente : Mme Edmond Brossard ; vice-présidente : Mme Louis Lévesque ; secrétaire : Mlle Hedwige Lefebvre ; trésorière : Mme J.-A. Molleur ; directrice des cours : Mme E. Poirier ; conseillères : les présidentes des sections et fédérations paroissiales.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

Questions nationales

(par la présidente, Mlle Marie-Ange Madore)

Les activités de ce comité ont été absorbées depuis plusieurs mois par l'organisation du concours des poupées costumées en personnages historiques, qui se terminera le 10 juin prochain. Ce concours a pour but de faire étudier l'histoire de notre ville en préparation aux fêtes du troisième centenaire de Montréal. Il a encore pour objet de faire éclore chez-nous une industrie locale, celle de la poupée.

Le Comité de l'Achat Chez-Nous a continué ses activités, comme par les années passées, sous forme d'une propagande intense auprès de tous nos membres, de leurs familles, de leurs amis. Les mots d'ordre mensuels de la Ligue de l'Achat chez nous ont été affichés à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Les personnes qui désirent la série peuvent se la procurer au secrétariat.

La Survivance française

(par la secrétaire, Mme Charles Rinfret)

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, ce bureau d'intelligence de l'action sociale qui repère les bonnes volontés et les invite au service des meilleures causes, m'a demandé de remplacer Mme Françoise Gaudet-Smet qui a démissionné comme secrétaire du comité permanent de la Survivance française en Amérique (section féminine). J'ai accepté cet honneur avec émotion. J'ai le culte de ma langue maternelle comme on a celui de la musique. Je suis heureuse d'être mêlée activement au grand mouvement de survivance française.

La situation actuelle désigne les Canadiens-Français comme dépositaires et dispensateurs de la culture française en Amérique. La France, la grande source initiale de la culture française, est ouverte aux seuls soldats qui vont la défendre.

Elle est pratiquement fermée aux intellectuels de ce continent. C'est vers nous que l'Amérique entière se dirige pour goûter l'atmosphère française et pour apprendre le français. Le Canada devint l'école française de l'Amérique. Cette promotion de notre groupe ethnique à une mission d'enseignement, si elle nous flatte nous apporte cependant de nouveaux devoirs. Le jour où un artisan est appelé à enseigner son métier, il met dans ses gestes l'application, la dextérité et le raffinement que lui a appris la pratique de son travail. Son titre de maître l'oblige à la perfection.

Le comité permanent de la Survivance française en Amérique, fondé à Québec en juillet 1937, est tout indiqué pour donner les directives dans ce nouveau développement de la mission du peuple Canadien-Français en Amérique. J'ose dire que le Comité ne saurait se passer de l'appui de la section féminine qu'il a créée, le 1er octobre 1939. Un projet de constitution a été soumis aux membres de Québec, Montréal et Sherbrooke de la section féminine, mais n'a pas encore été adopté. Une coopération étroite s'impose entre tous les membres du comité. Une résolution a été adoptée le 17 février 1940, par la section féminine de Montréal, pour recommander l'admission des dames dans le Comité permanent, sur un pied d'égalité avec les autres membres.

Le Bureau n'a pas encore résolu cette question. Nous espérons qu'elle sera réglée prochainement, de manière à favoriser un essor magnifique de l'épanouissement de la culture française en Amérique.

Rapports annuels des Sections paroissiales

● HOCHELAGA

Comme par les années passées les cours d'art culinaire, donnés à l'École Stadacona du 17 octobre 1939 au 27 février 1940, ont remporté un beau succès. Un cours complémentaire fut donné par Mlle E. Leblanc, du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa ; ce cours est toujours apprécié de ses nombreuses auditrices.

Les dépenses, \$75.92, ont été faites pour impression et coût des menus, récompenses, l'affiliation à La Fédération, les abonnements à la Bonne Parole.

Les recettes provenant de la cotisation des membres et de la vente des menus se sont chiffrées à \$55.00 plus un montant en banque de \$28.58 formant total de \$83.58. Il reste en caisse \$7.66.

Le conseil se compose de Mme Louis Lévesque, présidente ; Mlle A. Lévesque ; Mmes Pierre Lavallée, Joseph Larivée, W. Chagnon.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● TRES SAINT-NOM DE JESUS DE MAISONNEUVE

La section de Maisonneuve compte 59 membres. Le conseil se compose de Mme J.-M.-A. Riopelle, présidente ; Mlle Juliette Arcand, vice-présidente ; Mlle DuPaul, Mme J.-T. Riopelle, secrétaire.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● SAINT-STANISLAS

La section paroissiale de Saint-Stanislas compte 32 membres. Elle a pour aumônier, M. l'abbé Guilbault. Ses officières sont : présidente : Mme J.-A. Molleur ; vice-présidente : Mme C. Archambault ; secrétaire : Mlle Luce Brosseau ; conseillères : Mmes L.-E. Bélanger, H. Lamoureux, S. Fleury, G. Bélisle, A. Dubois, A.-H. Prévost.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● SAINT-LAMBERT

La section de Saint-Lambert compte 60 membres. L'aumônier est M. le Chanoine Lessard. Tous les mois nous nous réunissons en assemblée de conseil, dans la salle paroissiale pour laquelle nous payons \$50.00 de loyer et \$10 d'électricité par année.

L'on aime beaucoup les cours d'art culinaire et les ménagères se passent les menus du professeur Roberge. Les leçons de modes de chapeaux sont agréables, sous la direction de Mme Robidoux.

Notre distinguée présidente générale, Mme Alfred Thibaudeau, nous a fait l'honneur de venir présider notre exposition. Sa présence nous a reconfortées et ses bons conseils seront mis en pratique.

Notre bannière, consumée dans l'incendie de notre église, il y a trois ans, a été renouvelée grâce à la charité des dames du conseil, qui ont organisé une partie de cartes. Nous avons eu notre quête publique et nous avons donné des prix à la fin de l'année. Nous avons offert \$25 à la nomination de notre Chanoine et \$25 à notre vicaire, appelé à la cure de Saint-Blaise. Nous faisons toujours l'offrande d'une messe pour nos membres. Nous encourageons nos missionnaires et nos oeuvres diocésaines. Nous secondons la Saint-Vincent de Paul. La Société nous a confié le vestiaire des pauvres et nous avons offert une layette complète à une mère nécessiteuse.

Cet exposé montre l'importance prise par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à Saint-Lambert, et témoigne également de la prospérité dont elle jouit et de la confiance qui lui est accordée par les autorités et par le public.

Le conseil se compose ainsi : présidente : Mme H. Végiard ; vice-présidente : Mmes Duquette, A. Payette et Mercille ; secrétaire : Mme Cousineau ; trésorière : Mme S.-P. Girouard ; conseillères : Mmes Beauchamp, Boissonneault, Roy, Hartley, Mailloux, Leroyer, Saint-Yves, Larivée, Bédard.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● SAINT-AMBROISE

Les différents cours donnés dans la section paroissiale de Saint-Ambroise ont attiré une assistance nombreuse. Le conseil se compose de Mme J.-H. Pilon, présidente ; Mme J.-A. Masson, vice-présidente ; Mlle Elmina Bureau, secrétaire ; Mlle Laura Deguire ; conseillères : Mmes H. Chevalier et Paul Migneault. L'aumônier est M. l'abbé Raymond, vicaire.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● COTE SAINT-PAUL

Les cours d'enseignement ménager qui furent donnés à la Section Saint-Paul furent pratiques et intéressants, et encouragés par une nombreuse assistance. Le cours spécial donné par Mlle Leblanc, du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, fut beaucoup apprécié. L'exposition des nombreux plats variés fut le témoignage du savoir-faire et de l'application des élèves des cours.

Le conseil est ainsi composé : présidente : Mme Jean Champoux ; vice-présidente : Mme René Larocque ; secrétaire : Mme Hector Tétrault ; trésorière : Mlle Angéline Cartier.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● SAINT-JOSEPH DE BORDEAUX

La section paroissiale de Saint-Joseph de Bordeaux compte 11 membres. M. l'abbé Giard, curé, en est l'aumônier. Le conseil se compose ainsi : présidente : Mme Gabriel Morin ; vice-présidente : Mme A. Valiquette ; secrétaire-trésorière : Mlle Andrée Séguin ; conseillères : Mmes A. Lamarche et P. Forest.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● LACHINE

Le conseil de la Fédération paroissiale de Lachine est ainsi composé : présidente : Mlle Aimélie Chartier ; secrétaire-trésorière : Mlle Maria Laplante ; conseillères : Mlles C. Dion, L. Bourdon, M. Labelle.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● NOTRE-DAME DU PERPETUEL-SECOURS (VILLE-EMARD)

La Fédération nationale Notre-Dame du Perpétuel-Secours, de Ville-Emard, fut fondée lors d'une assemblée tenue le 1er mar 1916 et continua ses activités jusqu'en 1923. Mme A. Audet en était alors la présidente. Il y eut ensuite une longue intermission puisque ce n'est qu'en 1938 que Mlle Antoinette Angrignon ressuscita dans notre paroisse la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste pour continuer à donner aux dames et aux jeunes filles les cours qui les intéressent si fortement, cours d'art culinaire et de couture. Les cours ont été suivis avec beaucoup d'attention et d'assiduité.

Etant encore à nos débuts nous n'avons pas jugé à propos de tenter une exposition cette année. Toutefois nous avons donné des prix aux deux cours. Trois assemblées de conseil ont été tenues. Ayant à faire face aux dépenses des professeurs et des menus, ne possédant aucun capital, nous faisons à chaque cours un tirage qui en couvre les frais. Pour les professeurs, le Comité central se charge d'en payer une partie, la balance est payée par notre comité qui organise à cet effet une partie de cartes, ce qui nous permet de boucler le budget tout juste, ne nous laissant aucun capital. Les dépenses cette année se chiffrent à \$44.96.

M. l'abbé Prévile est notre aumônier. Les officières sont : présidente : Mme Béatrice-B. Guénette ; vice-présidente : Mlle Carmen de Bellefeuille ; secrétaire : Mlle Cécile Héту ; trésorière : Mlle Jeannine Morin ; conseillères : Mmes H. Martin ; D. Dupuis ; J. Mercier ; Mlle A. Angrignon.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

● SAINT-BERNARDIN DE SIENNE (COTE SAINT-MICHEL)

Cette section fut fondée le 4 octobre 1937. L'aumônier est M. l'abbé J.-E. Bélair, curé. Les officières sont : présidente : Mme F. Gibeault ; vice-présidente : Mlle Jeannette Robin ; secrétaire : Mme A.-D. Sauvageau ; trésorière : Mme R. Martineau.

(Voir le tableau de la page 17 pour les détails des cours)

RAPPORT DES COURS MÉNAGERS DE 1939 - 1940

Sections et professeurs	Cours	Leçons	Inscrip- tion	Assistance totale et moyenne	Coût		
					Profes- seurs	Salles	
HOCHELAGA							
Mme Poirier	Art culinaire	12	134	657	55	\$ 36.00	\$ 6.00
MAISONNEUVE							
Mme F. Roberge	Art culinaire	9	58	373	40	27.00	4.50
SAINT-STANISLAS							
Mme B.-P. Gagnon	Art culinaire	8	170	718	90	24.00	4.00
SAINT-LAMBERT							
Mme F. Roberge	Art culinaire	7	67	299	44	21.00
Mme A. Robidoux	Coupe et chapeaux	8	59	297	37	20.00
SAINT-AMBROISE							
Mme E. Poirier	Art culinaire	10	270	1,544	154	30.00	5.00
Mme E. Poirier	Coupe	6	40	219	37	18.00
COTE SAINT-PAUL							
Mme E. Poirier	Art culinaire	13	110	590	45	39.00	6.50
ST-JOSEPH DE BOR- DEAUX							
Mme B.-P. Gagnon	Art culinaire	10	66	417	42	30.00
LACHINE							
Mlle Lucienne Drolet	Art culinaire	12	73	413	34	30.00
VILLE-EMARD							
Mlle F. Saint-Jacques	Art culinaire	12	30	318	26	36.00	6.00
Mlle F. Saint-Jacques	Couture	12	19	112	9	36.00
VILLE DE SAINT- MICHEL							
Mme Poirier	Art culinaire	5	27	112	23	15.00
Mme Poirier	Tricot	5	21	91	18	15.00
Totaux :		129	1,144	6,078	48	\$377.00	\$32.00

Rapports annuels des Oeuvres affiliées

● HOPITAL SAINTE-JUSTINE

(par la secrétaire de l'Administration, Mme H. d'Artois)

L'Hôpital Sainte-Justine ayant l'avantage d'être affilié à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, nous sommes heureuses de vous présenter une étude succincte des activités de l'hôpital au cours de 1939.

5,278 malades ont été hospitalisés, ce qui représente 150,263 jours d'hospitalisation ; 90% de ces malades ont été acceptés par la loi de l'Assistance Publique ; or, comme cette loi ne nous accorde que \$2.00 par jour et que notre coût d'hospitalisation est de \$3.45, vous comprendrez facilement que l'écart entre ces deux montants — malgré des prodiges d'économie — a largement contribué à notre déficit de \$33,601.83. Ces chiffres sont quelque peu désolants mais nous

nous consolons en songeant aux nombreux petits malades que nous avons été en mesure de ramener à la santé.

A nos dispensaires, 62,037 consultations ont été données, réparties entre 15,941 malades. La liste des malades traités dans nos différents services est longue, bien longue ; nous nous dispenserons de vous en faire la nomenclature, qu'il nous suffise de vous dire que tous et chacun ont reçu le maximum de soins que leur état requérait car nous faisons l'impossible même pour répondre aux besoins de tous. Nous vous dirons, tout de même, un mot de notre Service social économique. Dans toute oeuvre de bienfaisance, un service social économique s'impose car il faut savoir secourir avec une grande bonté mais aussi avec justice, afin de donner à chacun selon ses besoins.

En 1939, notre Service social économique a conduit avec succès 8,985 enquêtes au dispensaire et fait 10,195 visites à domicile, permettant à notre oeuvre de se rendre compte du milieu dans lequel vivent nos petits patients. Souvent, au cours de ces visites, l'esprit de charité qui est à la base même de notre Service social sait venir en aide à de nombreux cas de misère, sollicitant, au besoin, le concours d'autres associations de bienfaisance. A notre Service Médico-Social, les activités vont grandissantes ainsi que le prouvent les chiffres suivants : en 1939, 15,588 visites ont été inscrites, soit 630 de plus que l'année précédente ; ces visites sont faites à nos patients qui ont reçu leur congé de l'Hôpital afin de suivre de près leur convalescence et prévenir toute recrudescence du mal. Sont aussi visités les cas que nous n'avons pu hospitaliser, faute de place. Souvent, l'infirmière-visiteuse, sous la direction du médecin en charge du Service, suit avec succès l'enfant jusqu'à ce qu'un lit soit disponible à l'Hôpital. Il faut noter aussi la correspondance échangée avec les parents de nos patients, retournés au loin dans leur famille, afin de s'enquérir de la santé des enfants. Souvent des réponses nous apportent des mots touchants d'appréciation pour les soins dont les petits ont été l'objet.

Afin de répondre au désir de nos chirurgiens, nous avons organisé une école de phonétique destinée aux opérés pour fissures palatines. Ouverte en septembre 1939, cette école compte 27 élèves dont l'âge varie de 4 à 20 ans. Chaque cas présentant une défectuosité différente, le traitement orthophonique doit s'adapter à chacun d'eux : exercice de souffle, de respiration, gymnastique buccale etc., tout cela varie selon le sujet et demande de la part de l'élève, tout aussi bien que de l'institutrice, une attention soutenue. Il va sans dire que cet enseignement est individuel et que toute amélioration n'est sensible qu'après un certain temps. La collaboration des parents de ces enfants nous est infiniment précieuse car il importe que la répétition des leçons reçues à l'école se fasse à la maison, sous leur surveillance, afin de ne rien perdre des progrès réalisés en classe. Bien que cette organisation soit encore de date bien récente, elle peut se réclamer de grands succès.

Nous ne saurions abuser de votre patience en racontant avec plus de détails le travail qui s'accomplit à Sainte-Justine et pourtant ce travail est des plus intéressants d'autant plus qu'il s'offre à nous sous différents aspects. Cependant, avant de terminer, qu'on nous permette de profiter de la circonstance pour remercier le Comité de la Visite des Hôpitaux, dont la mission particulière auprès de nos petits malades leur rend de si précieux services au point de vue moral. Nous ne saurions trop féliciter de son dévouement, Mlle Marie Cypihot qui, aidée de Mlle Hélène Monette et de ses auxiliaires, prépare, chaque année, nos enfants à la Première-Communion et à la Confirmation.

● L'ASSISTANCE MATERNELLE

(par la secrétaire, Mme Hector Desjardins)

Au cours de l'année, 3,704 femmes ont été accouchées, dont 2,134 femmes de chômeurs, et 1,570 indigentes. 1,612 nouveaux-nés ont été immunisés par le vaccin B. C. G. Il n'y a que 8 décès d'accouchés : 4 femmes de chômeurs et 4 indigentes. 69 nouveaux-nés sont morts. 48,272 visites et enquêtes ont été faites par les infirmières et plusieurs cas ont été signalés à l'Assurance Métropolitaine, à la Société des Infirmières visiteuses, au Victorian Order of Nurses, à l'Institut Bruchési, aux cliniques dentaires, à des dentistes. Plusieurs personnes ont été dirigées vers l'Assistance aux Familles, l'Assistance municipale, la Commission du chômage, la Société de Saint-Vincent-de-Paul et la Société catholique de protection et de renseignements.

Les protégés de l'Oeuvre ont reçu : 4,156 commandes de provisions; 688 commandes de combustible ; 49,323 pintes de lait ; 7,048 articles de lingerie pour la mère ; 64,531 articles de lingerie pour le bébé ; 10,512 articles de literie ; 457 couvertures de laine ; 376 couvertures de flanellette ; 90 bandes abdominales ; 530 vêtements neufs ; 1,196 vêtements usagés ; 10 articles de mobilier ; 35 articles de ménage.

● LA FEDERATION DES CERCLES D'ETUDE DES CANADIENNES-FRANÇAISES

(par la secrétaire, Mlle Jeanne Barabé)

Comité central et Conseil fédéral

La Journée d'Etude, comme on sait, est pour la Fédération des Cercles d'Etude des Canadiennes-Françaises le point de départ de l'année qui vient, aussi bien que le couronnement du travail accompli au cours de l'année qui s'achève. Depuis la dernière Journée d'Etude donc, soit celle de mai 1939, il y eut en tout cinq réunions du Comité central et deux réunions du Conseil fédéral. Nous dirons en passant que le Comité Central se compose de la présidente, de la vice-présidente, de la secrétaire, de la trésorière et de trois conseillères. Le Conseil fédéral, lui, se trouve constitué par toutes les présidentes des Cercles affiliés à la F.C.E.C.F. Comme les questions débattues aux assemblées de l'un et de l'autre sont à peu près les mêmes, nous nous bornerons à une vue d'ensemble des activités des deux.

Religion—"La Femme dans l'Évangile" : tel fut le sujet religieux proposé dans les cercles. Histoire—Et, comme préparation aux fêtes du Troisième Centenaire, on suggéra l'étude de quelques biographies de femmes célèbres dans l'histoire de Montréal. Etude—"La Préparation chrétienne au mariage", sujet suggéré et approuvé par un grand nombre à la séance du soir de la Journée d'étude, fut adopté par le Comité central pour l'année 1939-40. On élaborait ensuite un plan détaillé et très complet, et on le distribua aux différents cercles. En voici les grandes lignes :

1. *Préparation morale*—a) Vocation spéciale de la femme et nécessité de s'y préparer ; b) Formation intellectuelle de la jeune fille ; c) sa formation morale ; d) sa formation religieuse.

2. *Préparation pratique*—a) Formation ménagère nécessaire : cuisine, ménage, etc. b) Formation familiale, tel que puériculture, psychologie de l'enfant ; c) Remarque : L'éducation féminine est-elle suffisamment orientée vers son véritable but ? N'y aurait-il pas une réforme à effectuer à ce sujet ?

3. *Le choix du mari*—a) Comment juger celles qui veulent se marier à tout prix, n'importe comment, avec n'importe qui? b) Considérations qui doivent prévaloir dans le choix du mari : fortune, éducation, convictions religieuses.

4. *Les fréquentations*—a) Mœurs païennes : le flirt, les fréquentations sans surveillance, inconvénients des fréquentations trop longues ou trop brèves ; b) Mœurs chrétiennes : prudence chrétienne dans les fréquentations. Utiliser ce temps pour mieux se connaître, développer chastement l'amour mutuel, préparer l'avenir en de sérieuses conversations, dresser un plan spirituel de sa vie, etc.; c) Remarque : souligner le beau travail de préparation à la vie familiale accompli présentement par les œuvres de jeunesse.

Une bibliographie assez considérable et très au point accompagnait et facilitait ainsi le travail de recherche.

Recollection.—A l'automne, comme tous les ans, la F.C.E.C.F. célébrait sa fête patronale, soit celle du Christ-Roi, par une journée de recollection à l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil. C'est avec beaucoup de profit que l'auditoire nombreux écouta le sermon du R. P. Maurice Lamarche sur la parabole du Figuier stérile de l'Évangile.

Séance inter-cercles—Le 29 janvier 1940, la séance inter-cercles réunissait plus de deux cents membres appartenant aux vingt-deux cercles de la F.C.E.C.F. Il y eut un débat sur la "jeune fille et les sports" et une comédie rendue par quatre membres du cercle Sainte-Jeanne de Chantal. Cette séance était sous la présidence de Mgr Chaumont, directeur de l'Action catholique. Celui-ci, dans son allocution, nous parla du besoin qu'éprouve la société de jeunes filles et de femmes "rayonnant le Christ".

Cercle Normal—Quant au Cercle Normal, fondé l'année dernière, dans le but d'aider les dirigeantes de Cercles dans l'accomplissement de leur rôle, il a tenu aussi quatre réunions sous la présidence de MM. les abbés Lussier et Marien. Une grande partie du travail accompli à ce cercle fut une étude approfondie du sujet à traiter au cours de l'année, la "Préparation chrétienne de la jeune fille au mariage". Nous avons étudié longuement la définition et le but du Cercle d'étude, selon le livre célèbre de Mlle Charlotte Julien, présidente des Cercles d'étude français, de Lyon, intitulé : "Les Cercles d'étude féminins."

● LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

(par la directrice, Mme Rose Lacroix)

L'École Ménagère provinciale est trop connue pour que je vous fasse un rapport détaillé de ses activités. Les inscriptions ont été très nombreuses à tous les cours, coupe et couture, art culinaire, modes, fantaisies à l'aiguille, art décoratif. Le cours normal a aussi fonctionné régulièrement avec un intérêt toujours croissant de la part des élèves.

Rien d'extraordinaire comme vous pouvez le constater, si ce n'est une recrudescence de dévouement et de travail de la part du personnel enseignant pour rendre nos cours de plus en plus efficaces. Nous espérons que, de plus en plus, nos écoles ménagères seront fréquentées car, plus que jamais, on semble en comprendre l'importance et la nécessité.

N'oublions pas que l'époque tourmentée que nous vivons met plus que jamais en vedette la femme de toutes les classes de la société. Il faut qu'elle se prépare à tenir son rang avec honneur partout où elle devra rayonner, du plus modeste des foyers jusque dans les sphères sociales les plus élevées.

Notre exposition se tiendra les 30 et 31 mai.

● L'ECOLE D'EDUCATION FAMILIALE ET SOCIALE DE L'INSTITUT DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

(par la directrice, Mlle Antoinette Gérin-Lajoie)

Fondée dans un esprit d'apostolat largement social, l'Ecole d'Education Familiale et Sociale n'a d'autre ambition que de servir la famille canadienne française.

Plus de douze techniciennes et maîtresses d'enseignement ménager, religieuses et laïques, donnent les divers enseignements pratiques. Des professeurs universitaires et des spécialistes ont donné plus d'une centaine de leçons en psychologie appliquée, en hygiène mentale, en puériculture, en diète, en chimie alimentaire, en pédagogie maternelle. Ce sont : M. l'abbé Iréné Lussier, M. le docteur Marcotte, M. le docteur Lapierre, Mlle Gosselin, la R. M. Marie-Bernard de Nevers, C.N.D.

L'Institut Pédagogique a bien voulu mettre son laboratoire de chimie à la disposition de nos élèves et les admettre aux cours d'économie sociale du samedi après-midi, dont le R. P. Dubois, s.j., le R. P. Poulin, o.f.m., M. André Montpetit, Mlle M.-C. Daveluy, M. l'abbé Lionel Groulx, M. Esdras Minville ont été les titulaires, cette année.

Préparer les jeunes filles à leur grande mission familiale ; les initier aux techniques ménagères qui peuvent ouvrir des carrières économiques très appropriées aux aptitudes féminines ; enfin, former des maîtresses d'enseignement ménager et des directrices d'œuvres familiales, voilà le triple but de l'Ecole.

Son organisation comporte, outre les classes du cours primaire et du cours complémentaire, trois années d'enseignement supérieur qui s'adressent non seulement aux élèves du cours régulier mais aussi au public féminin en général. La première année du cours supérieur est une année d'orientation. Elle permet aux élèves de continuer leurs études classiques, tout en s'initiant aux pratiques ménagères et quelque peu aux techniques du travail de bureau qui trouvent leur utilité dans les œuvres. Les deux autres années sont entièrement consacrées aux études scientifiques, morales ou techniques, qui vont directement à la formation familiale et sociale des élèves. Ce sont en sciences naturelles : la botanique, l'anatomie et la physiologie, la bactériologie, la physique et la chimie. En sciences appliquées : l'hygiène (avec M. le docteur Baudoin), la médecine familiale, la diététique, la puériculture, la psychologie, l'hygiène mentale, la pédagogie maternelle et l'économie du travail domestique. En sciences morales et sociales : l'instruction religieuse, la doctrine sociale de l'Eglise, le civisme et les principes de l'action sociale catholique. En technique ménagère : les travaux à l'aiguille, le tissage, le crochetage et la coupe, la cuisine, ainsi que les divers arts et industries domestiques. Enfin, des exercices de méthodologie et de pédagogie sociale se pratiquent en dernière année par les élèves qui se destinent à l'enseignement ou à la direction des œuvres. Pour couronner cet enseignement, des certificats et des diplômes sont accordés par le Conseil de l'Instruction Publique et par l'Université de Montréal.

Au cours de l'année 1939-40, 125 fillettes ont suivi les classes élémentaires et moyennes d'enseignement ménager ; 65 adultes, les cours gratuits du Patronage (le soir) ; 40 élèves se sont inscrites aux classes supérieures du cours régulier ; 579 dames et jeunes filles ont assisté assidûment aux divers cours publics du jour et du soir ; soit un peu plus de 800 élèves ont bénéficié chaque semaine de l'enseignement ménager et l'assistance hebdomadaire aux cours se chiffre à près de 2000.

Ces chiffres cependant ne rendent compte que d'une partie des activités de l'École d'Éducation familiale et sociale : son rayonnement s'étend aux paroisses où ses élèves graduées diffusent l'enseignement donné par elle : à Saint-Jérôme, l'École Industrielle Ménagère fait appel aux dames et aux jeunes filles de toutes les classes sociales. Le jour et le soir, les métiers et les machines à coudre font entendre leur chanson. A la paroisse de Saint-Léon de Westmount, les jeunes domestiques se retrouvent plusieurs fois la semaine, dans les salons de l'accueillant Foyer Saint-Luc qui se transforme en salle de cours. Dans la paroisse de Sainte-Brigide, un Atelier paroissial permet d'enseigner le raccommodage et la couture aux pauvres qui sont en quête de vieux vêtements. Des cours du soir gratuits atteignent un public plus considérable.

"Toute science est vaine, a-t-on dit, qui ne se tourne pas à l'action", et réciproquement n'est-il pas vrai de dire : "combien est opportun et prometteur de renouveau social cet enseignement pratique si propre à restaurer la vigueur physique et morale et l'équilibre économique de nos familles"!

● FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE, CONSEIL DE QUEBEC

(par la présidente, Mme Charles Frémont)

La section féminine, à Québec, du Comité permanent de la survivance française en Amérique, a été constituée par ce Comité pour favoriser la mise en vigueur des vœux du deuxième congrès de la Langue française au Canada. Ce Comité féminin a jugé bon de provoquer l'établissement d'une section de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste dans la ville de Québec.

Ce projet a été soumis, pour approbation, au Comité Permanent qui en a fortement loué l'initiative sous la signature de ses représentants officiels. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en a été informée, et son président a encouragé la fondation de cet organisme féminin à Québec ; alors nous avons demandé à votre Exécutif s'il désirait une filiale de votre Fédération dans notre ville. Le précieux encouragement que votre présidente et votre secrétaire générale nous ont exprimé, par lettres et verbalement, ont définitivement déterminé quelques dames à provoquer la fondation d'un Conseil de Québec de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Un Comité temporaire a été créé afin de faire de la propagande auprès de la population féminine québécoise et de connaître son opinion quant à l'opportunité de ce groupement. Des réunions hebdomadaires ont eu lieu pendant six mois, auxquelles ont pris part environ deux cents femmes, principalement celles qui sont déjà à la tête d'œuvres féminines, et qui s'intéressent au mouvement social et national.

En janvier dernier, lors d'une assemblée qui réunissait une quarantaine de femmes, il a été définitivement résolu de poursuivre l'idée du groupement des canadiennes françaises, et un Comité provisoire fut établi afin de s'occuper de l'organisation légale et préparatoire. La Fédération ayant déjà sa charte, notre Conseil de Québec obtint une incorporation provinciale et, en mai dernier, un exécutif fut constitué.

A cause des conditions difficiles présentes, dans les assemblées préliminaires à la fondation du groupe, les femmes, en bonnes de mères de famille, avaient discuté la question complexe de la situation anormale des familles de chômeurs ; le représentant du chômage, à Québec, avait même rencontré ces dames et exprimé l'opinion qu'il y aurait un avantage social de premier ordre, si des

femmes sérieuses s'occupaient de donner une aide morale à ces familles que les circonstances pénibles que nous vivons ont déséquilibrées. Une étude des statistiques des mortalités élevées dans notre ville a décidé l'exécutif à promouvoir l'établissement d'une maison d'entr'aide, dans le but de faire de l'éducation populaire. Un bureau de consultation sociale serait ouvert pour répondre ou donner un conseil judicieux à ceux qui s'y adresseraient et la distribution de vêtements usagés, meubles, ou tout autre article, serait faite aux nécessiteux qu'en autant qu'ils collaboreraient eux-mêmes à l'oeuvre. Le but est de faire de l'éducation familiale, en fournissant l'occasion d'apprendre aux femmes à raccommoder, tailler, coudre, etc., et du même coup de leur donner des notions élémentaires d'hygiène, de cuisine, et autres. Ces contacts nécessiteraient des visites et, plus tard, cette maison pourrait abriter d'autres services.

Notre comité, désireux d'établir quelque chose de sérieux, d'utile et qui rencontre l'approbation de personnes expérimentées dans le domaine social, a demandé l'opinion de quelques-uns de nos dirigeants et tous furent unanimes à conseiller l'établissement de ce centre social. Subséquemment, des circonstances avantageuses permirent la tenue de nos assemblées dans l'immeuble des Sciences sociales à l'Université Laval. Notre jeune Conseil a, depuis, reçu l'approbation publique du Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, lors d'une conférence à la radio, et le témoignage écrit du Comité permanent de la Survivance française en Amérique qui, dans une séance de son Exécutif, a manifesté sa satisfaction.

Avec tous ces encouragements nous espérons pouvoir contribuer à développer chez-nous, en plus de tout le bien qui s'y fait déjà, de meilleures conditions sociales en mettant au service de la communauté, dans un cadre patriotique plus large, les qualités et le dévouement que possèdent les femmes; en favorisant d'heureuses initiatives que leur suggère leur expérience de mères de familles et de femmes expérimentées, et ceci dans le même esprit qui a présidé à la fondation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, mettant en pratique votre devise, qui est aussi la nôtre : "Vers la Justice par la Charité".

● FOYER NOTRE-DAME DU ROSAIRE

(par Mlle Claire Tremblay)

Le Foyer Notre-Dame du Rosaire a été fondé en 1903 par M. Henri Gauthier, p.s.s. La première directrice, Mlle Léona Bonneville, est toujours à la tête de la maison. Cette maison, la première du genre, dans le temps, à Montréal, reçoit les dames et les demoiselles de tout âge et de conditions diverses. C'est une oeuvre d'assistance chrétienne et sociale dans toute l'acception du terme. Le prix de la pension, chambre comprise, ne dépasse pas, dans la plupart des cas, \$30.00 par mois; celui des repas pour les dames du dehors est de 25 sous. Le service est soigné, la nourriture substantielle et abondante. Les repas du midi se chiffrent chaque jour entre 125 et 135. Une salle de récréation, une bibliothèque et des jeux variés font de la salle à manger du Foyer un endroit de repos et presque d'intimité et expliquent sa bonne réputation auprès des habituées.

Les dames patronnesses du début de l'oeuvre ont fait place à une Amicale composée d'anciennes pensionnaires et de pensionnaires actuelles. Un comité, formé de quelques membres, s'occupe des activités de l'oeuvre qui consistent en un banquet annuel, quelques parties de cartes, arbre de Noël, couture, tricot, etc. Plus de 200 pièces de vêtements ont été, en 1939, distribuées aux enfants pauvres lors des fêtes de Noël.

Compliments de

Iroquois Fuel Importers, Ltd.

Importateurs Indépendants
des charbons
Gallois et Américains



Edifice Dominion Square
MONTREAL

BEIair 1011

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employés de bureau prie Messieurs les professionnels, courtiers, marchands, gérants de maisons d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à son Bureau de Placement, 853 Est, rue Sherbrooke Tél. FR. 2665, de 10 hrs a. m. à midi et de 2hrs à 5 hrs p. m., pour les services de sténo-dactylographes anglaises et françaises, caissières, comptables, téléphonistes, etc., compétentes et très recommandables

Fondée en 1889

E. & A. Leduc, Limitée

VIANDE ET PROVISION

ALFRED LEDUC, Prés.

200, avenue GREENE WI. 4139
MONTREAL

Confiez vos commandes
à

LA CIE DE CHARBON



Maison de confiance établie

1894 depuis 43 ans. 1937
WI. 7141 925 HIBERNIA

CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver

257 OUEST, AVENUE LAURIER
Près avenue du Parc

AMHERST 2131

MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

CHARBON

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
MONTREAL

CRESCENT 3181

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER FRERES, props

75 OUEST, AVENUE LAURIER
Angle Saint-Urbain

FOURRURE

Solidarité, Action catholique, Achat Chez Nous, Etc....

Paroles inutiles si elles ne sont pas accompagnées de la pratique !!

MESDAMES, quand vous aurez besoin de fourrures, le temps sera venu de pratiquer ces principes que vous prêchez, quelques fois, vous-mêmes, sans toutefois penser à les appliquer:

Voyez un spécialiste en fourrure

Là, seulement, vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin; vous y trouverez un maximum de satisfaction et de qualité.

Chez REID
on fait toujours
un bon marché.

J. F. REID
CH. 3181

MEMBRE
de l'Association des
Maîtres-Fourreurs
de Montréal.

Spécialité **HARBOUR 5544**
Examen de la vue

PHANEUF & MESSIER

Optométristes-Opticiens

1767, ST-DENIS **MONTREAL**
Tout près de la rue Ontario

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423, ONTARIO EST **MONTREAL**
HARBOUR 6271

Tél. FALKIRK 2848
Fondée en 1912

WILFRID PAGEAU

Plombier-Couvreur

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude

Spécialité: Réparations

*Travail fait soigneusement
et à prix modéré.*

Bureau et atelier: 984 RACHEL EST

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie et Musique et vous ne pourrez plus vous en passer. Chaque mois, il vous apporte la dernière nouveauté pour Vous, vos Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les dernières nouveautés musicales.

12 sous par an.

3770, ST-DENIS **HARBOUR 5310**

PL. 8217

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES

Edifice Aldred

507, PLACE D'ARMES - Suite 512
MONTREAL

ROYAL INSURANCE Co. Limited

Assurances de tous genres

500, PLACE D'ARMES
MONTREAL

FRONTENAC 1112★

Lacroix & Léger, Limitée

Quincailleries - Jouets - Vaisselle



911 EST, AVENUE MONT-ROYAL
(angle Saint-André)

L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.
L'ouverture d'une compte d'épargne est donc
un acte indispensable que vous devez accom-
plir sans aucun retard.

La Banque Provinciale du Canada

SIEGE SOCIAL : 221 RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTREAL.

318 succursales et bureaux

" OÙ l'épargnant dépose ses économies "

Henry Birks & Sons Limited

DIAMANTAIRES

Joallerie — Orfèvrerie — Horlogerie

Articles religieux — Réparations

PHILLIPS SQUARE

—

MONTREAL

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général,

T.-TAGGART SMYTH

Bureau principal et 24 succursales
à Montréal.